
Deux figures ardéchoises : Louis Antériou et Sully-Eldin

Pierre BONNAUD

Louis Antériou, ministre ardéchois des Pensions

Né à La Voulte le 14 juin 1887, dans la ville ardéchoise dont il devint maire plus tard, Louis Antériou était issu d'un milieu modeste, de religion protestante : son père était menuisier, sa mère simple ménagère. Il entra dans la vie active comme administrateur des contributions indirectes. En poste dans l'Oise puis dans le Rhône, il fut mobilisé lors du premier conflit mondial. Envoyé combattre sur le front d'Orient, il fut grièvement blessé aux Dardanelles, à la bataille de Sedul-Bahr en 1915. Trépané sur un navire hôpital, mal remis de son traumatisme, il rejoignit son régiment et contracta le paludisme.

Au lendemain de la guerre, il devint secrétaire général de l'Office départemental des Pupilles de la Nation à Privas. Très actif dans le milieu des anciens combattants, il fonda la fédération départementale des mutilés. Il devint plus tard le président d'honneur de la fédération nationale des Poilus d'Orient.

Il se situait, par sa sensibilité politique, entre radicalisme et socialisme. Selon le journal *La Croix de l'Ardèche* du 2 novembre 1919, Louis Antériou aurait été pasteur protestant. Il fut présenté aux législatives de novembre 1919 sur la Liste d'Union et de Concentration républicaine par le Cartel républicain conduit par Edouard Herriot et Paul Painlevé. Il figurait en troisième position sur la liste conduite par Paul Bourély, député sortant, avocat à la cour de Paris. Le décès de ce dernier, la veille du scrutin, bouleversa quelque peu les données du vote. Louis Antériou recueillit 23 196 voix pour 69 531 suffrages exprimés. Dans la chambre bleu horizon, il fut le seul élu de la gauche ardéchoise. Il s'inscrivit au groupe républicain socialiste.

Les convictions de Louis Antériou, imprégnées des principes de la laïcité et d'anticléricalisme, attirèrent les foudres du député de la droite ardéchoise, Xavier Vallat. Celui-ci écrivit dans les colonnes de la *Gazette d'Annonay* au lendemain des élections de 1919 : "... *Pas plus aujourd'hui qu'hier, il n'y a à se dissimuler que M. Antériou est bien, en dépit des apparences, le plus sectaire des quatre candidats de la liste Bourély*".

Louis Antériou fut constamment réélu : aux législatives de 1924, il était tête de liste pour le Cartel des gauches qui emporta trois des quatre sièges de députés dévolus à l'Ardèche. En avril 1928, avec le retour au scrutin uninominal, il fut réélu au deuxième tour dans la première circonscription (Privas).

Impliqué dans les majorités gouvernementales du Cartel des gauches (1924-1926) puis dans celles des gouvernements d' "Union nationale", c'est-à-dire d'alliance entre radicaux et droite républicaine (1926-1931), son travail parlementaire fut intense : il fut membre des commissions du commerce et de l'industrie, des mines et de la force motrice, des marchés et des spéculations de guerre (qu'il présida), de l'armée, de la législation civile et criminelle, de l'administration générale, départementale et communale, de la marine marchande, de la marine militaire. Il intervint dans de nombreux débats législatifs, notamment sur les retraites des fonctionnaires (1920), le recrutement de l'armée (1922), les dommages de guerre (1924), le pouvoir de contrôle du parlement sur les marchés de guerre, les secours aux fonctionnaires de l'enseignement primaire (1925), le budget des régions libérées (1926), les brevets d'invention (1927), les assurances sociales (1928).

Je soussigné *Antériou Louis, Secrétaire Général de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation à Privas*
 déclare, conformément aux prescriptions de la loi du 12
 Juillet 1919, poser ma candidature aux élections législatives du 16 Novembre 1919, dans le département de l'Ardèche -
 Mon nom figurera dans la liste ainsi composée :

M.M. *Bourély Paul, avocat, député sortant, à Paris*
Roche Edouard, docteur en médecine, à St-Romain
Antériou Louis, Secrétaire G. de l'Office des Pupilles de la Nation, à Privas
Largier Edmond, industriel à Paris
Chalamel Elic, ingénieur agronome, industriel à Paris

A PRIVAS le 29 octobre 1919.

Vu pour la légalisation
 de la signature de M. *Antériou Louis*
 apposée ci-contre.

A PRIVAS le 30 octobre 1919.

d'un quart de la population française au lendemain du conflit. Louis Antériou en fut à nouveau titulaire dans les gouvernements Poincaré et Briand qui se succédèrent du 11 novembre 1928 au 22 octobre 1929. Il se préoccupa particulièrement en 1925 et 1929 du relèvement du taux des pensions, remis en cause par le développement de l'inflation.

Louis Antériou puisa dans son entourage ardéchois ses proches collaborateurs, notamment François Thomas. Ce professeur agrégé d'Histoire au lycée de Tournon, ancien officier d'infanterie et "gueule cassée" de la Grande Guerre, ancien militant communiste puis socialiste, fondateur de l'ARAC en Drôme-Ardèche, l'avait soutenu dans ses campagnes électorales. Thomas devint sous-chef puis chef de son cabinet au ministère des Pensions.

Aux municipales du 30 novembre 1919, Louis Antériou avait conduit à Privas une Liste d'Union républicaine démocratique et sociale qui allait des radicaux aux socialistes mais qui fut battue. En 1925, il se présenta aux municipales à La Voulte et fut élu maire.

Maire de La Voulte, Louis Antériou modernisa les équipements de la petite ville (électrification, adduction d'eau). Il fut à partir de 1929

Mais son travail législatif porta principalement sur la défense des anciens combattants et victimes de guerre : veuves, ascendants, orphelins de guerre, prisonniers, mutilés. Il déposa et rapporta plusieurs propositions de lois en leur faveur (1924-1925). Secrétaire de la Chambre des députés après la victoire électorale du Cartel, il fut appelé à la tête du ministère des Pensions dans les gouvernements de Paul Painlevé (17 avril - 29 octobre 1925 et 30 octobre - 25 novembre 1925). Ce ministère des "Pensions, Primes et Allocations de guerre", créé dès 1920 par le gouvernement Millerand, tentait de répondre aux problèmes posés à près

conseiller général du canton de Rochemaure. Il mourut en cours de mandat législatif à Paris le 5 mars 1931. En 1918, Louis Antériou avait épousé une Albenasienne, Hélène Gaillard, dont il eut un fils, Jacques, qui fit une carrière de haut fonctionnaire et de responsable du Parti radical-socialiste.

En 1933, la municipalité de La Voulte rendit hommage à ce notable progressiste de la IIIe République, proche de la pensée pacifiste d'Aristide Briand, en érigeant un monument à sa mémoire.

Sources

A.D.A. 3 M 615 et 4 M 134.

Roger Pierre, *La Drôme et l'Ardèche entre deux guerres 1920-1939*, éditions Notre temps, Valence, 1977.

Dictionnaire des parlementaires français de Jean Jolly, PUF.

Présentation du fonds Antériou (373 AP) aux Archives nationales (site internet <http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr>).

Renseignements d'état-civil apportés par la mairie de La Voulte.

Sully-Eldin, premier député socialiste de l'Ardèche

Le 21 avril 1920, le journal *Le Progrès* publie l'annonce suivante :

"Le groupe socialiste vallonnais, désirant donner à la fête internationale du 1er mai tout l'éclat dont elle doit briller, adresse un pressant appel à tous les travailleurs de Vallon et des environs pour venir grossir les rangs de ceux qui croient devoir en cette circonstance fraterniser

avec la classe ouvrière. Il les engage vivement à prendre part au banquet qui sera servi chez Madame Dumas et réunira tous les vieux militants qui désertent ce jour là les champs ou l'atelier. Prière de retirer immédiatement les cartes chez MM Antoine Monteil, tailleur, place du Verger ; Escoffier, horloger ; Emile Martin, place du Château ; Madame Dumas, café de la Gare ; Cauvin aux Mazes...".

Le sous-préfet de Largentière commente l'article dans un courrier adressé au préfet de l'Ardèche :

“Le groupe dont il s'agit ne comprend pas de socialistes extrémistes. Il a, à sa tête, M. Sully-Eldin, conseiller général du canton de Vallon, qui déclare lui-même appartenir à la Droite du Parti socialiste unifié”.

Né à Vagnas, le 16 décembre 1879, fils d'un notaire protestant, Paul Louis Sully Manuel Eldin dit Sully-Eldin, avait constitué avec quelques amis à Vallon, en juillet 1899, un “Groupe d'études sociales” : il s'agissait de l'une des toutes premières organisations politiques socialistes fondées en Ardèche (seule la cité industrielle d'Annonay possédait un groupe analogue).

Sully-Eldin avait fait des études de Droit et avait été reçu avocat à Privas. Etabli à Vallon où il était propriétaire de vignobles, mais résidant aussi une partie de l'année à Nîmes, il s'était marié à la fille d'un juge de paix dont il eut un fils unique ; son épouse éleva aussi un neveu, Marc Peschier (futur maire communiste de Vallon) dont la mère était décédée en 1913.

Au début du XXe siècle, le “Groupe d'études sociales” vallonnais conduit par Sully-Eldin et son camarade Paul Eyrioux essaima à Lagorce et Salavas (canton de Vallon) et se mit en relation avec le groupe guédiste d'Alais (aujourd'hui Alès) dans le Gard. Il adhéra bientôt au POF (Parti ouvrier français) de Jules Guesde qui proclamait son attachement au Marxisme et à la lutte des classes. En 1905, lorsque les socialistes se rassemblèrent dans la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière affiliée à la IIe Internationale), le groupe vallonnais fit partie d'une fédération jumelée avec la Drôme, puis en 1911 il se retrouva au sein de la fédération SFIO de l'Ardèche lorsque celle-ci fut créée.

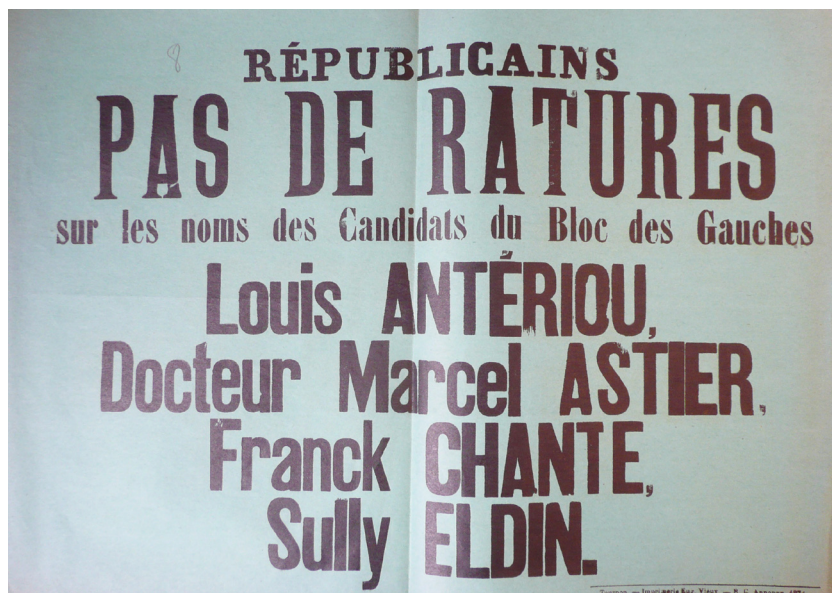
La carrière politique de Sully-Eldin suivit un itinéraire classique, celui d'un notable local, avec quelques accrocs. En 1919, la section socialiste de Vallon se reconstitua après la démobilisation marquée par les pertes sévères de la guerre : Paul Eyrioux avait été tué au combat dans la Meuse en 1915. En décembre 1919, Sully-Eldin se présenta aux élections du Conseil général dans le canton dont Vallon était le chef-lieu. Elu, il recueillit 967 voix sur 1 631 suffrages exprimés et 2 637 inscrits. A l'automne 1920, lors du débat sur les motions du congrès de Tours,

la section socialiste de Vallon vota l'adhésion à la IIIe Internationale communiste. Haine de la guerre, rejet de “l'Union sacrée”, espoirs tournés vers la jeune révolution russe : le premier conflit mondial avait engendré une radicalisation politique chez les militants. Sully-Eldin se rallia à la majorité du parti (construite autour de la motion Cachin-Frossard pour l'adhésion), issue du congrès départemental du Teil et du congrès national de Tours qui se tinrent en décembre. Durant deux années, il demeura membre du comité directeur départemental du nouveau Parti communiste (qui s'intitulait dans sa première dénomination Parti socialiste - SFIC, Section française de l'Internationale communiste).

Mais il ne cessa pas de maintenir des relations étroites avec les radicaux. En 1921, il fut élu vice-président du Conseil général pour le “bloc des gauches”. Lors des nouvelles cantonales, en mai 1922, il se présenta comme candidat socialiste et républicain. Quelques jours après sa réélection, il quitta le groupe communiste de Vallon. Le congrès du Teil du Parti communiste le 15 octobre 1922 prononça son exclusion définitive.

Il participa alors avec Edouard Froment à la reconstruction de la “vieille maison” SFIO (selon l'expression de Léon Blum au congrès de Tours). Le 16 mars 1924, au Teil, les socialistes SFIO réunirent leur premier congrès départemental depuis la fin de la guerre, à la veille des élections législatives. Non sans débat, le nom de Sully-Eldin fut proposé pour participer à la liste d'entente commune avec les radicaux (liste du Cartel des gauches). Il fut élu en troisième position avec 36 046 voix sur 77 805 suffrages exprimés et devint le premier député socialiste envoyé par les Ardéchois siéger à l'Assemblée nationale. La liste du Cartel avait appelé les électeurs à “faire triompher le bloc des rouges contre le bloc des blancs” (les deux autres élus du Cartel étaient Louis Antériou, républicain socialiste, et Marcel Astier, radical-socialiste). Au Palais Bourbon, Sully-Eldin contribua aux travaux de la commission de l'hygiène.

En avril 1928, la loi électorale imposa un retour au scrutin uninominal. Sully-Eldin se présenta dans la deuxième circonscription de l'Ardèche sous le seul drapeau socialiste SFIO. Il arriva en troisième position avec 3 595 voix sur 16 032 votants derrière le candidat radical modéré Largier et le communiste Mortier pour lequel il se désista.



Elu conseiller municipal de Vallon le 10 mai 1925, Sully-Eldin devint maire de la localité peu de temps après. Il conserva ses mandats de maire et conseiller général jusqu'à sa mort. La droite majoritaire au Conseil général en 1928 l'écarta de ses responsabilités de vice-président. Il refusa les candidatures que son parti lui offrit aux législatives partielles de 1931 et générales de 1932, voulant se consacrer à ses charges locales.

Malgré les polémiques qui les opposaient, il n'avait pas rompu les liens avec ses anciens compagnons inscrits au Parti communiste. Dans les années 30 il participa à leurs côtés à la lutte pour endiguer la montée du fascisme et porter en avant les idées du Front populaire. D'une manière précoce, les socialistes et communistes

vallonnois constituèrent en septembre 1932 un “Comité de lutte contre la guerre et le fascisme” auquel participèrent aussi les radicaux. Sully-Eldin en présida la plupart des initiatives. En octobre 1936, lors du décès d’Emile Martin, trésorier du comité et militant communiste, Sully-Eldin prononça un hommage appuyé à son vieil ami.

Sully-Eldin mourut le 28 mai 1940, alors que venait de se déclencher l’offensive allemande et que le dernier gouvernement de la République, dans lequel siégeait déjà Pétain, venait de faire interner deux de ses anciens compagnons de lutte, les militants communistes Monteil et Escoffier.

Sources

A.D.A. 4 M 134 et 10 M 89.

DBMOF (*Maitron*), t. 27, période 1914-1939, notice de Roger Pierre, Editions ouvrières de l’Atelier, CD-Rom 1997.

Dictionnaire des parlementaires français de Jean Jolly, PUF, t. 5. Renseignements apportés par mesdames Marc Peschier et Mathé Galataud.



Remise de décoration aux pompiers de Vallon par Sully-Eldin vers 1935